



5, rue Frédéric Lemaître
75 020 Paris
01 40 33 70 70
01 40 33 70 71

Paris, le 17 mai 2004

Communiqué de Presse :

LMDE, la FAGE dénonce le retour aux méthodes de la MNEF

La mutuelle des étudiants a tenu ce week-end son assemblée générale annuelle qui, un an après les élections, consacre le retour aux méthodes et aux pratiques de la MNEF.

On pouvait déjà s'interroger sur la confusion qui régnait continuellement au sein des instances dirigeantes de la mutuelle, puisque **un an après l'élection de Michael Delafosse et la réappropriation de la mutuelle comme simple outil politique par l'UNEF, les multiples conventions entre les deux structures se sont multipliées** (achat du livre sur le droit des étudiants, co-organisation d'une convention nationale de l'UNEF sur le logement étudiant...) tout comme la participation active à la campagne des élections CROUS pour les listes de l'UNEF.

Que peut-on penser du président de la mutuelle Michael Delafosse tractant pour l'UNEF lors des élections CROUS, notamment à Montpellier et Amiens ?

Grâce aux modifications statutaires qui ont eu lieu ce week-end la confusion des genres est consommée et la collusion est aujourd'hui clairement affichée.

Le mécanisme de verrouillage est finalisé. En effet, le processus électoral qui était autrefois clairement défini dans les statuts est aujourd'hui délégué au conseil d'administration, dont le bureau national de 15 personnes (entièrement issu de l'UNEF) est à lui seul majoritaire. De plus, le vote par correspondance n'étant plus garanti, toutes les dérives peuvent alors être envisagées.

Certes le discours tenu se voulait rassurant mais nous ne sommes pas dupe, et lorsque le prochain processus électoral débutera dans un an, les vieux démons et les plus sombres heures du mutualisme étudiant de la MNEF ne seront sans doute pas loin. Malheureusement, force est de constater que l'UNEF n'a ni su tirer les leçons de son passé mutualiste, ni entendu les avertissements répétés que nous lui avons adressés (lettre ouverte au président de l'UNEF du 20 septembre 2002 ci-jointe).

Dans le contexte actuel de la réforme de la sécurité sociale est-ce là une image responsable de la mutualité étudiante ? Et dans ces conditions, comment croire que la direction de la LMDE souhaite le maintien du régime lorsque les intérêts individuels et politique paraissent plus importants que ceux des étudiants ?

Ainsi, la FAGE annonce la démission de Guillaume Houplain, seul administrateur indépendant représentant les associations étudiantes au sein de la mutuelle, qui ne souhaite plus cautionner ces agissements.

Contact Presse : Sylvain Broussard - Président - 06 75 33 79 30



Le Réseau des Assos Étudiantes

11 rue des petites écuries
75010 PARIS
Tel : 01 53 34 93 93
Fax : 01 53 34 93 99
www.fage.asso.fr

Paris, le 20 septembre 2002

Lettre ouverte au Président de l'UNEF

Le Président

Sur la capacité des élus étudiants à se souvenir des erreurs du passé pour construire un avenir solide à la mutualité.

Cher camarade,

En tant qu'organisation représentative des étudiants, La FAGE a toujours soutenu le régime étudiant de sécurité sociale et les valeurs mutualistes qui le porte. Il reste envers et contre tout, la première pierre du statut étudiant, et répond à des besoins spécifiques des étudiants, notamment, en terme de prévention et de délais de remboursements.

Ce combat, lors des moments les plus difficiles pour la mutualité étudiante, nous l'avons mené ensemble, faisant passer avant toute chose la défense du régime étudiant de sécurité sociale. Nous avons pris alors nos responsabilités d'organisations représentatives.

Lors de la création de la mutuelle des étudiants, la FAGE a participé aux instances provisoires de cette mutuelle naissante reconstruite sur les cendres de la MNEF. Nous avons accepté d'assurer la trésorerie dans un contexte financier des plus précaire. Conformément à nos engagements, nous nous sommes retirés du processus électoral de la mutuelle. Pour la FAGE, les mutuelles étudiantes doivent être gérées par les représentants démocratiquement élus des adhérents mutualistes et non directement par les organisations étudiantes. Nous pensons en effet que les organisations syndicales étudiantes ne sont pas pleinement représentatives des adhérents de chacune des mutuelles et n'ont donc pas vocation à gouverner les mutuelles étudiantes. La triste histoire de la MNEF a d'ailleurs montré les limites d'un tel système. Nous savons, et nous en avons déjà longuement discuté, que cette philosophie n'est ni partagée, ni appliquée par l'UNEF qui défend un autre type de démarche. Soit.

Aujourd'hui, les événements agitant la Mutuelle des Etudiants ne peuvent se justifier par une simple différence d'approche. Aujourd'hui, il y a danger. Il devient urgent d'en appeler à plus de responsabilité de la part des acteurs étudiants.

Au moment, où la Mutuelle a besoin d'une direction stable et sereine pour affronter une situation économique critique et une nécessaire mise en conformité de ses statuts avec le code de la mutualité, les luttes internes à l'UNEF bloquent le fonctionnement démocratique de la mutuelle. En transposant vos luttes de pouvoirs au sein même des instances dirigeantes de la ME, les représentants de l'UNEF jouent avec l'avenir de 570 salariés, tout en mettant en péril le régime étudiant de sécurité sociale. Sans évidemment parler du décalage existant entre ces obscurs affrontements visant à prendre le contrôle d'une mutuelle au profit de tel groupe et les attentes des 210 000 adhérents mutualistes censés être représentés au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

Bâtie sur les cendres de la MNEF, la Mutuelle Etudiante semble être déjà prise en otage par vos luttes intestines de pouvoirs. Elle cristallise toutes vos divisions. N'avez-vous donc rien retenu du passé ? Nous étions pourtant nombreux à espérer à la création de la ME que l'apprentissage des erreurs passées allait au contraire donner une chance au régime étudiant et à la participation directe du monde étudiant à la gestion même de sa mutualité.

La création de la ME permettant la continuité du régime étudiant de sécurité sociale tenait sur la base d'un contrat implicite entre différents acteurs, dont les organisations étudiantes, les salariés et le monde mutualiste. Ce contrat visant à redonner la mutuelle aux adhérents selon les principes du code de la mutualité ne doit pas être mis à mal comme c'est le cas en ce moment. Cela décrédibilise notamment la capacité des corps intermédiaires étudiants à assumer de hautes responsabilités pour l'intérêt de la communauté étudiante.

Non seulement l'UNEF donne de méchants coups de canif à cette démarche collective, mais de plus, ton organisation s'enferme dans une démarche arbitraire, unilatérale et obsessionnelle à vouloir mettre en place, coûte que coûte, une réunification de la mutualité étudiante qui aboutirait à cette fameuse branche de la sécurité sociale. Projet qui est très loin d'avoir l'adhésion d'un nombre significatif des acteurs de la communauté universitaire et mutualiste pour être considéré comme sérieux et applicable.

La volonté de l'actuelle direction de l'UNEF de prendre par exemple le contrôle de la SMESO ou encore de bloquer les débats au sein de l'AG de la ME afin d'imposer des conditions électorales qui favoriseraient l'UNEF lors du dépôt des listes, nous laisse perplexe tant il est évident que la croisade illuminée d'une seule organisation étudiante risque de mener le régime étudiant, déjà fragilisé, à la catastrophe.

Aussi cher Camarade, j'en appelle à ton sens des responsabilités pour cesser le triste feuilleton qui nous fait penser que l'UNEF est actuellement le danger le plus important pesant sur la mutualité étudiante et le maintien du régime étudiant de sécurité sociale.

Le 14 septembre, la FAGE a pris ses responsabilités en tranchant vos différents pour la dernière fois, dans l'intérêt de la survie de la Mutuelle des Etudiants.

Nous souhaitons que les prochains débats se fassent réellement dans l'intérêt de la mutualité et de ses adhérents afin de rassurer l'ensemble des acteurs permettant aujourd'hui la continuité du régime étudiant sur la capacité des élus étudiants à gérer un acquis social qui a fêté cette année ses 54 ans.

Jean-Baptiste MOUGEL
Président de la FAGE